Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601261-20251211-CNE11122511-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Date de convocation :	3 décembre 2025	Conseillers en exercice :	18
Date d'affichage :	3 décembre 2025	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	14

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le trois décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Éric LIPPENS, Mme Martine DUSSART, M. Christian TREMANT, Mme Sylvie BENNEKA, M. Hubert THURING, M. Patrick POULIZAC, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Marie-Laure CHAUDELEC, Mme Rachel HILLAIREAU, M. Sylvain GUEDAS.

Étaient absents excusés :
M. Bertrand AUBRY,
M. Emmanuel SICHERE,
Mme Marie CATREVAUX a donné pouvoir à Mme Sylvie BENNEKA,
Mme Cécile BASECQ,
M. Julien NIOL,
M. Augustin PAULAY a donné pouvoir à M. Sylvain GUEDAS.

M. Sylvain GUEDAS a été élu secrétaire de séance.

Tarifs de prestations des services techniques - CNE111225-11

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération fixe, au 1er janvier 2015, les tarifs de prestations des services techniques, comprenant l'utilisation du matériel, qui interviennent au profit d'autres collectivités ou de particuliers en situation d'urgence.

Monsieur le Maire indique que ces tarifs, qui n'ont pas changé depuis 2015, méritent d'être actualisés pour prendre en compte l'évolution des coûts de charge de personnel.

Au vu du calcul d'une moyenne du coût chargé horaire au 01/01/2025 à 25,50 € (21 € en 2015), Monsieur le Maire propose d'augmenter de 4,50 € les tarifs de 2015 qui se présenteraient donc comme suit :

	coût horaire facturé
Main-d'œuvre	25,50 €
Main d'œuvre + petit matériel (taille-haie, débroussailleuse, tondeuse…)	29,50 €
Camion benne avec chauffeur	50,50 €
Tracteur avec chauffeur	53,50 €
Micro tracteur tondeuse avec chauffeur	56,50 €
Tractopelle avec chauffeur	58,00 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601261-20251211-CNE11122511-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire et valide les tarifs de prestations des services techniques de la commune comme suit :

	coût horaire facturé
Main-d'œuvre	25,50 €
Main d'œuvre + petit matériel (taille-haie, débroussailleuse, tondeuse…)	29,50 €
Camion benne avec chauffeur	50,50 €
Tracteur avec chauffeur	53,50 €
Micro tracteur tondeuse avec chauffeur	56,50 €
Tractopelle avec chauffeur	58,00 €

Pour copie conforme,
MARZAN, le 16 décembre 2025
Le Maire,
Denis LE RALLE